

L'essentiel de Sonnay

avril 2022



L'édito du Maire

Chers habitants,

Avant toute chose, je souhaite exprimer ici notre solidarité avec le peuple ukrainien qui subit, en ce début 2022, une guerre qui laissera des traces profondes quelle qu'en soit l'issue.

Cette année, le retour du printemps signifie élections présidentielles et bientôt législatives. Vous avez été 80% des habitants à vous déplacer et je vous en remercie, je ne m'aventurerai pas à commenter les résultats ni à faire des prévisions sur le futur, la seule certitude étant que notre commune devra faire face aux objectifs et obligations à venir dans le cadre d'un budget qui reste contraint.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget, que ce soit les dépenses de fonctionnement, les investissements et, sans gaité de cœur, une augmentation de notre fiscalité qui vient compenser la baisse de la dotation de l'état. Les pages suivantes vous donneront toutes les informations pour comprendre la gestion communale et en percevoir les difficultés.

Heureusement, il n'y a pas que de mauvaises nouvelles : Sonnay est une commune qui se développe et attire de nouveaux habitants et professionnels. La construction d'un cabinet de kinésithérapeute en sera la première étape. Dès le mois de juin, nous accueillerons dans les locaux de la Mairie (partie ancienne) le cabinet d'une médecin à sa demande. La publication de l'appel à projet sur le tènement Giraud et le début des travaux de dépollution viendront compléter cette année qui pourrait nous réserver d'autres très bonnes nouvelles. L'obtention de subventions pour un minimum de 50% nous permet de valider l'appel d'offre pour l'aménagement du stade avec le cabinet Alp 'Etudes. La consultation des entreprises et l'attribution du marché, même si nous avons pris du retard, seront validées avant l'été pour un début de travaux cette année.

Le conseil municipal et moi-même sommes confiants en l'avenir, le développement et la transformation de Sonnay se feront sans perdre notre âme et notre qualité de vie.

Je vous souhaite un beau printemps qui nous permettra de « revivre » et de profiter des beaux jours pour reprendre la vie sociale qui nous a terriblement manqué.

Claude Lhermet

Informations communiquées par Territoire d'Énergie 38

1. Ecowatt pour favoriser vos économies d'énergie

Dans un contexte de fragilité d'approvisionnement électrique, la France fait face à une situation inédite qui nécessite une vigilance particulière. Les actions de chacun visant à maîtriser sa consommation électrique, sont précieuses. La démarche ÉcoWatt vous donne les moyens d'agir lors des pointes de consommation. Grâce à des outils comme « Ecowatt », l'Ademe propose de nombreux conseils faciles à mettre en place et à la portée de tous pour aider les Français à réduire leur consommation d'électricité.

Découvrez comment alléger vos factures et votre consommation en suivant la méthode Ecowatt ! Véritable météo de l'électricité, l'outil permet de mesurer à chaque instant le niveau de consommation pour l'ensemble des régions. En vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure, vous serez averti par SMS en cas de risque de coupure. Le dispositif envoie en temps réel des signaux de couleur qui guident le consommateur pour adopter les bons gestes et savoir à quel moment réduire sa consommation :

- ◆ Vert : la consommation est raisonnable.
- ◆ Jaune : la consommation est élevée, il faut la modérer. Une alerte sms vigilance coupure est envoyée pour inciter chaque citoyen à réduire ou modérer sa consommation.
- Orange : le système électrique est en tension, les éco-gestes citoyens sont alors préconisés.
- Rouge : le système électrique se trouve dans une situation très tendue ; si nous ne baissions pas notre consommation, des coupures ciblées sont inévitables. Chacun est alors invité à adopter tous les éco-gestes.

Pour être averti en cas d'un pic de consommation, il suffit de s'abonner gratuitement par mail sur le site <https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure> ou sur les réseaux sociaux. Nous vous rappelons les gestes simples pour réduire votre consommation :

Éteignez le chauffage d'une pièce en cours d'aération.

Décalez l'utilisation de vos appareils.

Privilégiez les modes éco du lave-linge et du lave-vaisselle.

Ne laissez aucun appareil en veille (box, TV, ordinateur, console de jeux, etc.)

Limitez le nombre de lampes allumées dans une pièce.

Éteignez complètement votre ordinateur et votre écran en fin de journée

2. Le chèque énergie

Pour les ménages à revenus modestes dont les conditions de ressources le permettent, le chèque énergie sera envoyé automatiquement une fois par an par courrier. Il permet de payer des factures de tout type d'énergie du logement. Pour créer votre compte, aller sur le site :

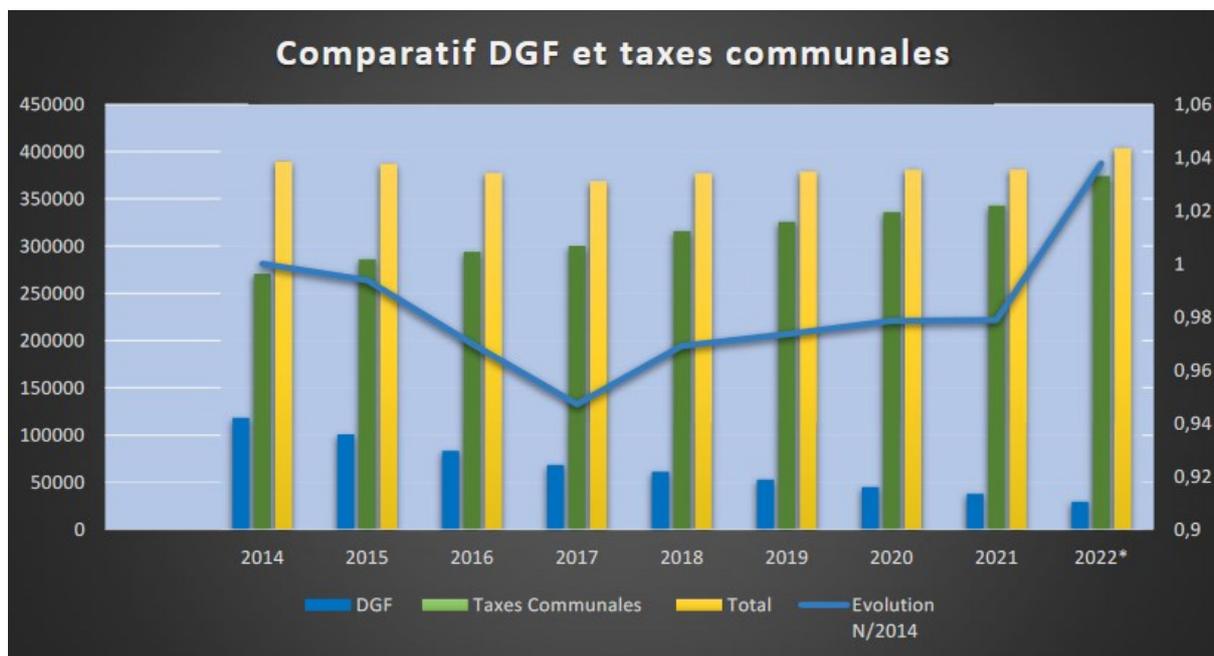


Travaux de voirie prévus à notre demande par la communauté de communes : réfection du chemin des Aminées avec renforcement de la chaussée côté chemin des Tours et revêtement en enrobé jusqu'au chemin de Nivelles.

Travaux prévus sur la route de Bougé : avant le lancement, il faut enlever un pylone et enfouir une portion de ligne. Des délais sont inévitables pour ces travaux qui concernent Territoire d'Énergie 38 et Enedis.

Le dossier de la **passerelle de l'école** avance : les expertises ont toutes été rendues, il faut attendre la décision du juge avant d'envisager une intervention.

Budget : les ressources de la commune



* le budget 2022 est prévisionnel. La courbe représente l'évolution du total DGF + imposition par rapport à l'année 2014 qui sert de base au pourcentage. Vous constaterez à la lecture du graphique que l'augmentation de la fiscalité ne compense pas la baisse des dotations. Pour 2021, si les taux d'imposition étaient ceux de 2014, les recettes de fonctionnement estimées se monteraient à 320 000 €, ce qui ne permettrait pas à la commune de faire face à ses dépenses. Nous ne revenons au-dessus du niveau de 2014 (4 % en plus) que cette année et ce grâce à l'augmentation de la taxe foncière.

D'où proviennent les ressources de la commune et comment sont-elles réparties ?

- 1. La DGF ou Dotation Générale de Fonctionnement** est constituée de différentes dotations versées par l'état. L'enveloppe nationale reste stable depuis plusieurs années, mais la répartition entre les communes selon différents critères change à chaque exercice budgétaire.
 - La commune de Sonnay perçoit une Dotation de Fonctionnement, en **baisse constante** depuis 2014 de 99 404 € en 2014 à 6 553 € en 2022.
 - La dotation de solidarité rurale **fluctuante** : de 18 785 € en 2014 à 22 800 € en 2022 en passant par 23 059 € en 2019.
- 2. Les taxes communales :**
 - la taxe d'habitation jusqu'en 2018 puis supprimée progressivement et compensée par l'Etat sur le taux 2017 soit 8% alors que notre dernier taux était de 8,60%
 - Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti régulièrement réévaluées depuis 2014. Le taux de foncier bâti se situe à 0,50% au dessus la moyenne nationale.
- 4. L'attribution de compensation**, versée par la communauté de communes EBeR pour un montant de 254 000 € non prise en compte dans le tableau.
- 5. A ces ressources « institutionnelles » s'ajoutent des produits de service :** redevances des services périscolaires, production des panneaux solaires de la mairie, loyer du centre social , remboursements de TVA...

Budget

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour 2022

Charges générales (énergie, entretien, maintenance)	338 450 €
Charges de personnel (salaires et cotisations, allocations)	373 500 €
Virement à la section d'investissement	100 000€
Autres charges : indemnités des élus (45 000 €) - subvention Au Fil de Lambre (58 000€)	116 950 €
Charges financières (intérêts d'emprunts, le remboursement du capital est décompté dans le budget d'investissement)	16 800 €
Autres (provision pour dépenses imprévues...)	21 079 €
Total	966 779 €

Attention, ce budget prévisionnel doit être équilibré et pour cela il est calculé au plus large. Par exemple, le budget prévisionnel de 2021 s'élevait à 954 847 €. Le total réalisé s'est élevé à 792 430 €. La différence constitue la trésorerie reportée d'une année sur l'autre, dont une partie peut être ensuite reversée en investissement.

Le budget d'investissement pour 2022

Les principaux investissements de 2022 seront consacrés au remplacement de la chaudière de l'école et à l'aménagement du stade.

L'école est chauffée avec deux systèmes différents : l'école primaire grâce à une chaufferie au fuel, et l'école maternelle ainsi que des annexes par un équipement de géothermie qui a été rénové il y a quelques années.

La chaudière s'est révélée particulièrement vétuste après la découverte d'une fuite ; c'est devenu encore plus criant avec l'augmentation des coûts de l'énergie, ce qui a « plombé » le budget de carburant. Comme la chaudière n'était pas réparable, avec le risque important d'une école sans chauffage, la rénovation devenait indispensable. La consultation d'entreprises locales pour l'installation d'une chaudière à granulés (plus question d'installer des chaudières à fioul) nous a permis d'envisager cet investissement pour un montant inférieur à 100 000 €. Les demandes de subventions auprès du département ont été faites dans le cadre du plan école. La nouvelle chaufferie qui nécessite un espace de stockage sera implantée dans un petit bâtiment sur les terrains contigus à l'école avec l'autorisation du propriétaire et l'engagement de la commune d'acheter la totalité du tènement immobilier.

Le projet d'aménagement du stade, déjà présenté dans l'Essentiel, avance ; nous devrions lancer l'appel d'offre au mois de juin. Cet investissement de 350 000€ permettra de proposer aux habitants de la commune et à ceux des communes voisines des activités qui ne sont pas offertes dans les environs. Le financement sera assuré par un apport de la commune et par des subventions importantes du département, de la région, de l'État et de la communauté de communes.



Vie de la commune

Bienvenue à Mme Amandine Géhin, médecin, qui va être accueillie dans les anciens locaux de la Mairie, en attendant des locaux spécifiques. Nous lui souhaitons une bonne installation et nous réjouissons de sa demande d'installation.



Résultats des élections présidentielles.

Inscrits : 1030 - Abstentions : 228 - Votants 802
Blancs : 49 - Nuls 4 - Exprimés : 749
Emmanuel Macron : 326 voix : 43,52 %
Marine Le Pen : 423 voix : 56,48 %



N'oubliez pas les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 !



Les parents qui désirent inscrire leurs enfants pour la rentrée scolaire de septembre 2022 doivent le faire sans tarder : contacter le 04 74 84 00 51 ou la mairie. En effet, selon le niveau des effectifs, l'organisation des classes peut varier, ce qu'il faut anticiper pour obtenir une éventuelle ouverture de classe

Sapeurs-Pompiers d'AGNIN

Nous remercions chaleureusement toute la population pour son accueil lors de la tournée des calendriers en fin d'année 2021 ; bien qu'un peu tard, l'ensemble des Sapeurs-Pompiers vous souhaite à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Voici un bilan de l'année 2021 :

- nombre d'interventions pour l'année 2021 en augmentation de 30 %, soit 355 sorties.

Augmentation de l'activité sur le bassin roussillonnais : notre capacité à assurer des moyens en journée grâce à une bonne gestion du planning et aux efforts des agents expliquent cette forte évolution. La majorité des interventions reste du secours aux personnes (75 %) ; les autres catégories, incendies, opérations diverses et accidents sur la voie publique sont respectivement à 8 % chacune.

- La caserne a été inaugurée le vendredi 12 novembre, en présence des représentants du SDIS, de nombreux élus, pompiers et la population. Nous vous remercions pour votre soutien.

- Au niveau recrutement, nous enregistrons l'entrée de deux habitants de Sonnay : Alexis Lonechathirath et Maeva Devillard.

Alexis est pompier depuis 2011 au grade de sergent. En ce qui concerne Maeva, elle va pouvoir commencer le cursus de formation. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Venez nous rejoindre sur notre page Facebook : Sapeur Pompier d'Agnin

Vie de la commune

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Rassemblement place de la Paix à 11h, cérémonie à 11h 30 dimanche 8 mai. Toute la population est invitée.

L'animation musicale sera assurée par l'Harmonie Rambertoise.



Réunion publique d'information

Nous travaillons au Conseil Municipal et au CCAS depuis plusieurs mois sur la possibilité de proposer dans notre village une structure qui permette l'accueil de seniors en perte d'autonomie ; cette structure de petit format pourrait prendre place dans la zone Giraud.

Pour informer les habitants des nos démarches, de l'avancement possible du projet et de ses conditions de fonctionnement, la mairie organise une réunion d'information le vendredi 17 juin 2022 à 18h en salle des Sorbières.



Le marché mensuel a repris le vendredi 1er avril.

Nous vous donnons rendez-vous les 6 mai, 3 juin et 1er juillet !

Venez nombreux pour aider les artisans, producteurs et créateurs locaux !

Subventions aux associations

Les subventions ont été votées au conseil municipal du 5 avril : le montant habituel est de 90 € par association. Attention, le versement n'est pas de droit, vous avez l'obligation de fournir des justificatifs de votre activité en mairie. Rappelons aussi que les salles sont pour l'instant prêtées gratuitement aux associations, avec un forfait prévu pour les frais de ménage qui devrait être mis en place à la rentrée des associations en septembre 2022.

Les associations à subventions particulières :

- Ce sont celles qui ont le statut de « personnes de droit public », créées en application d'une loi pour exercer une mission de service public. : La caisse des écoles : 5000€ - le CCAS : 4000 € - la coopérative scolaire : 2200 €. Leurs missions sont au service de la commune.

- Des associations à but non lucratif qui emploient des salariés : l'association Au Fil De Lambre : 48 996 € qui effectue les missions d'un centre social pour les communes d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay- le Centre social de Roussillon : 1445 € qui gère le relais des assistantes maternelles.

- 2 associations qui offrent des services spécifiques à la population : ADPAH (Association d'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées) : 200 € et l'UCOL (Union cantonale des œuvres laïques) qui propose entre autres des séjours de vacances : 157 €.

Animations proposées par les associations



Quoi de neuf au centre social ?



La Fête du jeu

Elle aura lieu le **7 mai de 9h à 18h** à l'Espace **La Bâtie** à Agnin.
Au programme de cette journée destinée à ravir petits et grands :

- Atelier cuisine et repas partagé
- Espace de jeux et animations
- Balade en vélo électrique
- Buvette et restauration sur place.

Assemblée Géniale ! (et générale)

Nous vous invitons à nous retrouver pour découvrir votre Centre Social lors d'une assemblée efficace, conviviale et rythmée. En parallèle il y aura des ateliers pour enfants de création de marionnettes et un spectacle proposé par DÉCLIC qui viendra clôturer l'évènement.

Le vendredi 13 mai à l'Espace La Bâtie à Agnin 18h30



Exposition : Sophie : Samedi 11 et dimanche 12 juin à la Tour d'Anjou

Entre recherche artistique et quête spirituelle, chaque création de Sophie est un voyage intérieur.

Elle joue avec ce « petit rien » ou ce "grand tout" où l'expression intellectuelle n'est plus, faisant place à l'émotion pure.

Week-end familles :

Au Fil de Lambre, soutenu par la CAF, vous propose entre le 10 et le 12 juin, de passer un week-end de détente entre familles dans les Gorges de l'Ardèche. Il se déroulera plus précisément à Balazuc dans le hameau coopératif du Viel Audon. Le programme est à construire avec les participants. Tarif selon le quotient familial.

Infos centre de loisirs été : Exceptionnellement, en raison des travaux de l'école d'Agnin, le centre de loisirs des vacances se déroulera du 7 au 29 juillet à l'école d'Anjou. Les enfants seront accueillis du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Pour toutes informations concernant les activités proposées et leur fonctionnement, vous pouvez consulter le site : <http://aufildelambre.fr/>



Sonnay Actions Culturelles et Sportives :

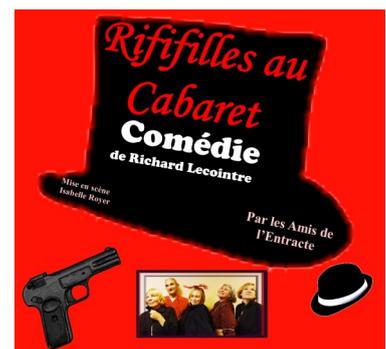
C'est le reprise !

◆ Théâtre le samedi 14 mai à la salle des fêtes avec la troupe de Chanas « Les amis de l'entracte.

◆ Fête de la musique le samedi 18 juin avec feu d'artifice si le temps le permet.

Retenez vos soirées !

Suivez-nous sur Facebook : ass.sacs



En 2021 la médiathèque a été ouverte 4h par semaine par 10 bénévoles : Béatrice, Bertrand, Brigitte, Carmen, Colette, Didier, Joëlle, Michèle, Solange et Véronique.



A partir du 1er mai réouverture de la permanence du vendredi de 17h à 19h

En 2021, 238 lecteurs assidus ont emprunté 10516 livres, revues, DVD et CD.



A la médiathèque, on range des tonnes de livres : à vue d'œil, 9937 livres x 300 grammes en moyenne x 2 (prêt et retour) =

5 tonnes et 962 kg...

Tous les mercredis, les bibliothécaires du



transportent les réservations pour les lecteurs des 23 médiathèques de la communauté de communes : 21068 réservations pour l'année



Le Grand Final du prix Fun en bulles pour les 9-13 ans, (18 inscrits à Sonnay) aura lieu chez nous en salle des Sorbières et dans le jardin de la mairie **le samedi 11 juin après-midi**



Bientôt les lecteurs de polars et de BD pourront lire puis voter pour les prix « gouttes de sang d'encre » et « bulles de sang d'encre » de la ville de Vienne. Les polars seront disponibles début mai, venez vous inscrire : 5 livres à lire, puis élire le meilleur !

En 2021, malgré la crise covid, 295 jeunes et 125 adultes ont participé aux animations ! Bravo à tous ceux qui sont venus à la fête de la science, à la fête du cinéma d'animation, à l'exposition 1m2 pour les petits, à la vente des livres de Noël, aux ateliers BD, aux séances d'histoires avec Au Fil De Lambre, qui ont lu la sélection de la Petite Librairie, qui ont rencontré l'auteure Carole Fives, etc.

Adieu à la chorale



L'assemblée générale de la chorale son et gamme (prononcer Sonnay gamme) a décidé de la dissolution de celle-ci en mars 2022. Fondée en 1973 avec une trentaine d'habitants, elle était présidée par Danièle Jury. Les président(e)s de l'association se sont succédé : Maria Bonin, Max Bellot, Edith Smacchia, Henriette Muguet, Frédéric Finand, Annie Ferlay et enfin Annie Rigolot. Jean Flasseur a été le premier chef de chœur, suivi d'Agnès Muguet-Finand de 1983 à 2011 qui a ajouté les « As de chœur » et les « Game over »

à la structure pour un total de 80 choristes. Rémi Aurières a pris le relais, suivi de Paul Ferroussier. La chorale a animé le village pendant des années (commémorations, vœux, concerts, messe de minuit. Une page se tourne de l'histoire du village, il reste de bons souvenirs...